

Actu Santé Travail

N° 43, décembre 2019

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	2
Jurisprudence	3
Sénat (Questions/Réponses)	3
Direction générale du travail	3
Les brèves	4
Rapports et études	5
La boîte à outils	7
Congrès, colloques, conférences	9
Les chiffres en plus	9
Tu dépasses les bornes des limites, Père Noël !	9



Extraits du journal officiel de la République française

11/12/2019.

- [Arrêté du 29 novembre 2019](#) relatif à la protection des **sources de rayonnements ionisants** et lots de sources radioactives de catégories A, B, C et D contre les actes de malveillance.

15/12/2019

- [Arrêté du 12 décembre 2019](#) fixant le modèle d'attestation relative aux bénéficiaires de **l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** mis à disposition par une entreprise de travail temporaire ou un groupement d'employeurs.

21/12/2019

- [Arrêté du 13 décembre 2019](#) modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de **marchandises dangereuses** par voies terrestres (dit « arrêté TMD »).
- [Arrêté du 20 décembre 2019](#) portant dérogation temporaire aux règles en matière de temps de conduite pour le **transport de gaz de pétrole liquéfié**.
- [Arrêté du 18 décembre 2019](#) relatif aux modalités de **formation** de la **personne compétente en radioprotection** et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection

24/12/2019

- [Avis](#) aux opérateurs économiques sur l'obligation de communiquer des informations sur les **substances** contenues dans les articles, en application des articles 7.2 et 33 du règlement (CE) n° 1907/2006 **REACH**.

26/12/2019

- [Décret n° 2019-1431 du 23 décembre 2019](#) relatif à la limitation de l'utilisation de certaines **substances dangereuses** dans les **équipements électriques et électroniques**.

27/12/2019

- [Arrêté du 20 décembre 2019](#) modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances classées comme stupéfiants.

Extraits du journal officiel de l'Union européenne

Pas d'actualité ce mois-ci.

Jurisprudence

Congé parental et discrimination indirecte : Au retour au travail d'une salariée après un congé parental, l'employeur peut être condamné pour discrimination indirecte en raison de la grossesse. Dans cette affaire, une salariée, comptable, a bénéficié d'un congé parental de deux ans. A l'issue de son congé parental d'éducation, si elle a repris son travail, la salariée n'a pas pour autant été réintégrée dans son précédent emploi. Elle saisit alors la Justice prud'homale de demandes au titre, en particulier, de la discrimination liée à son état de grossesse. *ISTNF le 03/12/2019.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Retrouver le texte officiel sur le site de la Cour de cassation](#)

RPS - Une enquête doit systématiquement être menée en cas de dénonciation de faits de harcèlement. L'employeur qui ne diligente pas une enquête après la dénonciation de faits de harcèlement par un salarié manque à son obligation de prévention, et ce, même si les faits ne sont pas établis. *Les Editions législatives, 11/12/2019.*

- [Retrouver le texte officiel sur Légifrance.](#)

AT/MP - Pour être professionnelle, la maladie hors tableau doit avoir un lien "direct et essentiel" avec le travail : "La maladie de la victime, non désignée dans un tableau de maladies professionnelles, ne pouvait être reconnue d'origine professionnelle que s'il existait un lien direct et essentiel entre la pathologie et le travail habituel de la victime", rappelle la Cour de cassation dans un arrêt du 7 novembre 2019. *Les Editions législatives le 11/12/2019.*

- [Retrouver le texte officiel sur le site de la cour de cassation.](#)

Sénat (Questions/Réponses)

Dispositif de lutte contre la maladie de Lyme : Mme Colette Giudicelli attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'importance de l'errance médicale liée à la maladie de Lyme et souhaiterait donc savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en place afin de favoriser la recherche concernant les tests de dépistage et les traitements de cette maladie.

- [Réponse du Ministère de la santé le 19/12/2019.](#)

Direction générale du travail

Travaux en hauteur à l'aide d'une corde : Les travaux réalisés au moyen de cordes présentent des particularités qui exposent les professionnels à des risques importants. La direction générale du travail (DGT) et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) ont élaboré, pour les professionnels concernés, une note leur rappelant les règles en matière de sécurité, d'organisation du travail et de formation indispensables pour sécuriser les travailleurs.

- [Lire le communiqué.](#)
- [Note aux donneurs d'ordre et entreprises concernés par les travaux réalisés au moyen d'une corde.](#)
-

Un brasseur sachant brasser, brasse sa bière en toute sécurité ! Bien que nous ne pensions pas toujours au processus de fabrication derrière la bière que nous dégustons, celui-ci comporte toutefois plusieurs risques pour la santé et la sécurité des travailleurs : manutention, brûlures, poussières, bruit ... Dans les microbrasseries comme dans tous les milieux de travail, la vigilance est de mise. *Prévention au travail novembre 2019.*

- [Lire l'article.](#)

Droit à la déconnexion : comment le mettre en œuvre dans l'entreprise ? Le droit à la déconnexion peut être mis en œuvre dans l'entreprise par accord collectif ou par la voie d'une charte élaborée par l'employeur. Il a pour objectif de respecter les temps de repos et de congé, de préserver la vie personnelle et familiale du salarié. Présentation des modalités de sa mise en place. *Focus juridique INRS, 29/11/2019.*

- [Lire l'article.](#)

ITW : psychologue du travail, un regard extérieur pour aider l'entreprise. Marie Sard est psychologue du travail à l'ASTBTP 13 depuis 2017. Avec l'appui de l'équipe pluridisciplinaire de son service de santé au travail, elle œuvre pour accompagner les entreprises, leur apporter une aide extérieure dénuée de tout jugement, de contrôle ou sanction. Elle nous explique ses motivations et ses missions. *Présanse PACA-Corse, décembre 2019.*

- [Lire l'article.](#)

La grande distribution propose à ses entreprises d'appliquer un accord de branche sur la pénibilité : L'avenant relatif à la prévention de la pénibilité dans la grande distribution conclu en juin dernier pourrait entrer en vigueur bientôt sa procédure d'extension a été lancée par un avis paru au JORF le 16/11/2019. Au total, la branche propose la mise en œuvre de sept mesures, les entreprises de 50 à 299 salariés devant en réaliser au moins quatre. *LSQ le 02/12/2019.*

- [Avenant du 12 juin 2019.](#)

Réforme : un CACES® plus professionnel. Au 1er janvier 2020, le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, CACES®, se dote d'un nouveau référentiel. Le passage de six à huit recommandations s'accompagne d'une rénovation en profondeur du référentiel technique. La réforme portée par les partenaires sociaux accroît le niveau d'exigence, tant du

point de vue de la formation que du déroulement des tests. *Prévention BTP le 05/12/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Recul de l'âge de départ, fin des régimes spéciaux... Que pensent les médecins du travail de la réforme des retraites ? Alors qu'une grève nationale est organisée contre le projet de réforme des retraites du gouvernement, FranceInfo a demandé à des professionnels de la santé au travail si tout le monde pouvait poursuivre une carrière jusqu'à 64 ans ou plus. *FranceInfo le 05/12/2019.*

- [Lire l'article.](#)

RSE : les enjeux de la santé au travail. C'est la santé du collaborateur qui détermine la santé de l'entreprise. Une démarche RSE favorisant l'amélioration de la qualité de vie au travail a pour principal enjeu la compétitivité de l'entreprise. Dans un contexte entrepreneurial de plus en plus complexe, il devient opportun d'investir dans le capital humain au-delà des obligations juridiques. *Le Matin.ma le 08/12/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Fêtes d'entreprise et consommation d'alcool : A l'approche des fêtes, beaucoup organisent des pots d'entreprise. Moments de convivialité, ils contribuent à renforcer les liens du collectif de travail. Mais lorsque la consommation de boissons alcoolisées est autorisée, elle peut constituer un facteur de risque pour la santé et la sécurité des salariés. La responsabilité de l'employeur peut être engagée. Certaines mesures peuvent cependant prévenir les risques pour les salariés. L'INRS fait le point dans un dossier. *INRS, 10/12/2019.*

- [Lire le dossier.](#)

Canada - le nombre de congés d'invalidité liés à la fatigue professionnelle est en augmentation : Toutes les études démontrent cette hausse, selon la psychologue du travail, Guylaine Carle. Les raisons sont multifactorielles mais ciblent un responsable en particulier : l'arrivée en scène de la technologie. Nous évoluons dans un contexte plus exigeant, il y a une accélération du rythme au travail, tout va désormais à la vitesse « grand V ». Nous sommes aussi constamment rivés à notre téléphone intelligent, ce qui nous empêche de « décrocher ». *Radio Canada, le 11/12/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Santé des salariés : les syndicats patronaux sont-ils toujours dans la course ?

En attendant le guichet unique promis par le rapport Lecocq, les syndicats patronaux s'appuient sur des organismes paritaires pour orchestrer les politiques de santé au travail sur le terrain. Un travail de terrain. *Les Echos* le 12/12/2019.

- [Lire l'article.](#)

Retraites : la pénibilité dans le BTP, grande oubliée du débat.

Alors que le Premier ministre, Edouard Philippe, a assorti ses annonces sur la réforme de la retraite de la promesse d'une meilleure prise en compte de la pénibilité, la CGT Construction pointe l'oubli, dans le débat, de la situation des salariés du BTP. *Le Moniteur* le 18/12/2019.

- [Lire l'article.](#)

Réforme de la santé au travail : le rapport qui développe "techniquement" le scénario Lecocq.

Ils devaient au départ servir d'appui technique aux discussions du Coct, mais les partenaires sociaux n'en ont pas voulu. Le gouvernement, lui, a maintenu la mission en parallèle. Objectif : avoir des éléments précis pour éventuellement mettre en œuvre les propositions du rapport Lecocq. La mission Expert-Lanouzière-Seiller a remis son travail au Ministère du travail en septembre 2019. *ActuEL|HSE*, le 19/12/2019

- [Lire l'article.](#)

CSE : Le ministère du travail apporte de nouvelles précisions sur le comité social et économique

A quelques jours du 31 décembre 2019, date à laquelle cesseront d'exister au profit du CSE les anciennes instances représentatives du personnel, le ministère du travail diffuse une version actualisée et enrichie de son document questions-réponses sur le comité social et économique. *Les Editions législatives* le 20/12/2019, 68 pages.

- [Télécharger le document mis à jour.](#)

Nouvelle fiche repère sur la nutrition :

L'Institut national du cancer actualise sa fiche repère consacrée à la prévention des cancers par la nutrition. Dans cette fiche, les trois principales causes de cancers pouvant être prévenues après le tabac - à savoir l'alcool, une alimentation déséquilibrée et le surpoids - font l'objet d'une analyse, complétée de recommandations pour diminuer les risques. *INCa décembre 2019.*

- [Lire l'article et télécharger la fiche repère](#)

Rapports et études

Un rapport invite les entreprises à combattre l'impact des violences conjugales sur le travail :

Créer des politiques d'entreprise sur les violences conjugales au travail, organiser des sessions de sensibilisation, ou encore développer des programmes d'assistance aux victimes. Dans un rapport publié le 14 novembre 2019, OneInThreeWomen adresse une série de recommandations aux entreprises du réseau pour leur permettre de jouer un rôle décisif dans la lutte contre les violences conjugales. *Liaisons sociales quotidien* le 27/11/2019, 54 pages.

- [Télécharger le rapport.](#)

Faut-il changer d'emploi pour améliorer ses conditions de travail ? : Entre 2013 et 2016, 23 % des salariés qui ont changé d'emploi ou de profession ont fortement amélioré leurs conditions de travail, contre 13 % des salariés stables. Leur bien-être psychologique s'est lui aussi amélioré. Cependant, ceux qui ont changé d'emploi ou de profession sont également un peu plus nombreux (17 % contre 15 % des salariés stables) à voir leurs conditions de travail se dégrader.

Quitter l'industrie ou la construction réduit l'exposition des salariés à des contraintes physiques, tandis que ne plus travailler dans les secteurs des services limite l'insécurité socio-économique.

Pour les salariés qui ne changent pas d'emploi, la survenue d'un changement organisationnel est associée à un fort risque de dégradation des conditions de travail et de la santé entre 2013 et 2016. Ce risque est bien moindre lorsque les salariés ont été bien informés et qu'ils ont pu participer aux décisions concernant le changement. *Dares Analyses le 29/11/2019.*

- [Dares Analyses 2019-055](#)
- [Données à télécharger](#)

VLEP : Evaluation des effets sur la santé sur le lieu de travail pour les poussières dites sans effet spécifique (PSES). Les poussières sans effet spécifique (PSES) sont définies comme des poussières ne présentant pas d'effet autre que ceux résultant des conséquences d'une surcharge pulmonaire, à défaut d'avoir pu démontrer un effet spécifique. D'autres poussières et plus généralement d'autres substances, exclues des critères de définition des PSES, font alors l'objet de VLEP particulières. *ANSES, novembre 2019, 92 pages.*

- [Télécharger l'avis et le rapport.](#)

La prise en charge des accidents du travail et l'organisation de la médecine du travail en France : Synthèse documentaire de l'IRDES – *décembre 2019, 223 pages.*

- L'historique de la législation AT-MP
 - Le compte personnel de prévention de la pénibilité
 - Vers une reconnaissance du burn-out et des maladies psychiques
 - L'organisation et les modalités de la prise en charge
 - La médecine du travail
 - Bibliographie
 - Ressources électroniques
 - Réglementation en vigueur dans d'autres pays
- [Consulter le document.](#)

Réadaptation au travail chez les 45 ans et plus dans le secteur de la santé et des services sociaux : Afin de comprendre les trajectoires de retour au travail des 45 ans et plus ayant subi une lésion professionnelle, dans le secteur de la santé et des services sociaux, une recherche a permis de cartographier les pratiques en matière de réadaptation des travailleurs les plus âgés et d'identifier les facteurs qui favorisent, ou nuisent, au retour en emploi. *Rapport R-1060, IRSST, décembre 2019, 104 pages.*

- [Télécharger le rapport.](#)

Prévalences d'exposition professionnelle au formaldéhyde en France en 2015 et évolution depuis 1982. Cet article est le premier à décrire l'exposition professionnelle au formaldéhyde en France pour l'ensemble des travailleurs. Les résultats présentés permettent d'identifier les secteurs et les professions encore exposés en 2015 malgré les différentes réglementations limitant son usage, et contribuent à l'élaboration de politiques de prévention pour cibler les efforts sur des groupes professionnels les plus à risque. *BEH n°33, 10/12/2019, 8 pages.*

- [Télécharger l'article.](#)

Exposition aux bioaérosols dans les centres de traitement des eaux usées - Application d'approches moléculaires et risque viral : Le traitement des eaux usées comporte plusieurs étapes susceptibles de générer des bioaérosols auxquels des travailleurs peuvent être exposés. Cette étude d'envergure a permis une caractérisation exhaustive de l'exposition aux bioaérosols infectieux, non infectieux et sensibilisants, ce qui contribuera éventuellement à une meilleure évaluation du risque et à l'implantation de mesures visant à mieux contrôler l'exposition. *IRSST, 13/12/2019, 53 pages.*

[Lire le résumé et télécharger le rapport R-1061](#)



santé au travail en limousin

Bulletin réalisé par le service Documentation et Communication de STL Limousin
Décembre 2019 -

<http://www.sante-travail-limousin.org> - communication@stlim.org



Retour et maintien durable en emploi après un trouble musculosquelettique – Pistes d’action pour le superviseur. L’objectif général de cette étude est de proposer des pistes d’action pour les superviseurs lors du processus de retour et de maintien durable en emploi des travailleurs ayant eu un TMS lié au travail et de vérifier leur applicabilité dans différents contextes organisationnels et secteurs d’activités au Québec. *IRSSST, 13/12/2019, 117 pages.*

- [Lire le résumé et télécharger le rapport R-1079.](#)

Gestion des déchets : mieux connaître les risques sanitaires pour les professionnels. La santé des professionnels de ce secteur est un véritable enjeu en termes de santé au travail et a fait l’objet d’une première expertise de l’Anses, dont les résultats sont publiés aujourd’hui. L’Agence y dresse un panorama du secteur avec un travail d’analyse permettant de regrouper différentes filières de gestion des déchets en termes d’impacts pour la santé des travailleurs. *ANSES, le 19/12/2019.*

- [Lire le communiqué et télécharger le rapport.](#)

Les expositions aux risques professionnels dans la fonction publique et le secteur privé en 2017 : Ce numéro de Synthèse Stat’ décrit, au travers de fiches, les principales expositions aux risques professionnels des salariés dans la fonction ainsi que celles du secteur privé dans son ensemble. Les expositions aux risques professionnels sont présentées par type de contraintes physiques, organisationnelles, d’expositions aux agents biologiques, aux nuisances chimiques ainsi que pour trois indicateurs de risques psychosociaux. Ces données sont issues de l’enquête Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer) de 2017. *DARES, 24/12/2019, 33 pages.*

- [Télécharger le document](#)

La boîte à outils

L’inaptitude en 70 questions : Cette troisième édition était très attendue, d’autant que des modifications profondes sont dernièrement intervenues dans ce domaine et les questions qui se posent sont nombreuses. "Cette brochure a pour ambition, à partir de 70 questions-réponses, de répondre aux demandes les plus courantes qui parviennent à l’inspection du travail ou à la médecine du travail". Elle s’adresse aux salariés et aux employeurs, mais aussi aux médecins du travail, aux représentants du personnel ainsi qu’à toutes les personnes qui ont à connaître des questions relatives à l’inaptitude médicale au poste de travail. *DIRECCTE Pays de la Loire 59 pages, sept. 2019*

- [Télécharger le document.](#)

Comment analyser le travail avec la méthode « situation-problème » : C’est souvent dans le travail quotidien et à partir de problèmes non résolus que les situations de tensions, de difficultés, et de dysfonctionnements se développent. Pour permettre aux collectifs de travail de construire des actions d’amélioration, le réseau Anact-Aract a mis au point la méthode « situation-problème ». Mode d’emploi. *ANACT le 27/11/2019.*

- [Découvrir la méthode.](#)

Un nouvel outil de l’OPPBTP pour choisir les produits décapants façade : L’OPPBTP vient de mettre en ligne un outil pour accompagner les entreprises dans les travaux de décapage de façades. *OPPBTP, 29/11/2019.*

Que contient l’outil « Décapants façades » ?

- Il fournit des informations essentielles sur les produits décapants et leurs conditions d’utilisation :
- Il répertorie 112 produits décapants existant sur le marché.
- Il analyse la documentation technique de ces produits - Fiches de données sécurité (FDS) et fiche technique – pour en extraire les principales informations liées à la mise en œuvre et aux dangers identifiés.

- Il préconise les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux produits et dangers associés.
- [Accéder à l'outil.](#)

Produits d'entretien : mieux connaître et prévenir les risques – les bonnes pratiques à adopter : Le GIST propose 3 « fiches conseil-prévention » qui ont pour objectif de faire connaître, de prévenir et de réduire les risques liés aux produits d'entretien. Des idées de produits d'entretien moins nocifs à faire soi-même sont également proposées. *GIST, 02/12/2019.*

- Téléchargez [la fiche n° 18 « connaître les risques »](#)
- Téléchargez [la fiche n°19 « prévenir les risques »](#) (affiche à apposer à côté du stockage des produits)
- Téléchargez [la fiche n°20 « réduire les risques »](#) (pistes de recettes à faire soi-même)

BTP : La prévention en faire une habitude au quotidien. L'IRIS-ST sort sa première vidéo sur le B.A.-BA de la prévention. Cette animation rappelle aux chefs d'entreprise artisanale du BTP l'initiation logique d'une démarche de prévention. IRIS-ST, décembre 2019, 3mn 20.

- [Visionner la vidéo.](#)

Fumée de soudage : Cette vidéo d'animation rappelle les dangers liés à l'inhalation de fumées de soudage et comment agir en prévention. Elle a été créée dans le cadre du plan régional santé au travail 3 de la région Pays de la Loire. *10/12/2019, 2mn 18.*

- [Lire la vidéo.](#)

Mémo santé : Contraintes physiques, les réflexes à adopter. Destiné aux artisans plâtriers-plaquistes ce nouveau mémo présente les contraintes physiques (port de charges, travail les bras en l'air, gestes répétés...) et les solutions de prévention à adopter ! *IRIS-ST, décembre 2019.*

- [Télécharger la brochure.](#)

BTP - Les conduites addictives en entreprise : Comment encadrer et prévenir les conduites addictives en entreprises ? Pouvez-vous réaliser un dépistage d'alcool ou de drogue ? comment sensibiliser sur le sujet ? Le nouveau mémo de l'IRIS-ST apporte des réponses ! *IRIS-ST, décembre 2019.*

- [Télécharger la brochure.](#)

Exposition à l'amiante : Une action d'information et de sensibilisation des petites entreprises du second œuvre du bâtiment et de leurs salariés est mise en œuvre afin d'améliorer la prévention primaire des pathologies liées à l'exposition à l'amiante dans ce secteur. *DIRECCTE Pays de la Loire - CARSAT Pays de la Loire - GIST44-St-Nazaire - SMINOV-Challans - AMEBAT-Nantes le 11/12/2019.*

- [Télécharger les brochures par métier.](#)

Maintien dans l'emploi : Ce livret vous présente les différentes modalités du maintien dans l'emploi, ses intérêts pour le salarié et l'employeur, ainsi que les solutions de reclassement envisageables. *Présanse Paca/Corse, 17/12/2019.*

- [Télécharger le document.](#)

Travailler avec une maladie chronique évolutive : Durant sa vie active, une personne sur deux sera confrontée à une situation de handicap durable ou réversible. Ce livret fait le point sur les aides, la RQTH et la différence entre handicap et invalidité. *Présanse Paca/Corse, 18/12/2019.*

- [Télécharger le document.](#)

Perturbateurs endocriniens dans les produits phytopharmaceutiques : Dans le cadre du PRST3, Plan Régional Santé au Travail, 4 plaquettes d'information, dont 2 spécifiques aux produits

phytopharmaceutiques et une liste indicative de perturbateurs endocriniens au format Excel, sont publiées à destination des préventeurs et des entreprises. *Direccte Auvergne Rhône Alpes, 02/12/2019.*

- [Lire le communiqué et télécharger les documents.](#)

Congrès, colloques, conférences

Colloque amiante : Le 17 septembre 2019, la Cramif a organisé un colloque consacré à la nouvelle obligation de repérage amiante avant travaux qui concerne désormais plusieurs secteurs d'activités.

- [Retour sur les temps forts de cette manifestation.](#)

Aller plus loin encore dans la prévention des accidents avec exposition au sang. Synthèse de la table ronde du 3 décembre dernier qui a rassemblé sous le parrainage du Député Stéphane Viry à l'Assemblée nationale, des experts du domaine (infirmiers, médecins hospitaliers et hygiénistes...) autour de cette thématique. *Infirmiers.com le 09/10/2019.*

- [Lire l'article.](#)

Les chiffres en plus

Enquête sur les Maladies à Caractère Professionnel (MCP) : Les résultats obtenus sur l'altération de la santé liée au travail, présentés dans les documents téléchargeables, constituent des outils d'observation et d'aide à la décision. Répétées régulièrement, les « Quinzaines MCP » permettront de repérer les spécificités régionales en termes de pathologies, de professions, de secteurs d'activité, qui s'inscrivent de facto dans les Plans régionaux santé travail, déclinaison régionale du Plan santé travail. *DIRECCTE NA, le 29/11/2019, 5 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

Données 2018 des accidents du travail et maladies professionnelles : L'Assurance Maladie – Risques professionnels publie les chiffres 2018, ainsi que les faits marquants de l'activité de la branche accidents du travail et maladies professionnelles au cours de cette année. *04/12/2019.*

- [Lire le communiqué](#)
- [Télécharger l'essentiel en 9 pages.](#)

Tu dépasses les bornes des limites, Père Noël !

En 2018, des chercheurs s'inquiétaient de la [santé du Père Noël](#) qui, au regard de ses conditions de travail, laissait quelque peu à désirer.

En 2019, on découvre que sous sa bonhomie, le Père Noël est un délinquant récidiviste qui viole la loi chaque année dans la plus totale impunité. Mais que fait la police ! *Le Monde, le 24/12/2019.*

- [Lire l'article.](#)

